ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Ventes de Vêtements, etc.,

Schloss Bros. & Co. vs Moses Lobe's Sons.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,107—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 14 mai 1900 à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A son entrepôt rue St Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Une caisse de vêtements, d'après inventaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Dinkelspiel et Hart, avocats pour les plaignants. 2mai—2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Broadway et Esther (dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues Chestnut et Wal).

Henry P. Koch vs Marguerite Poichet,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 61,833.—En vertu d'un writ de saisi et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et ses dépendances, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme ilet No 42, borné par les rues Broadway, Chestnut, Esther et Wall, lequel morceau ou portion de terre forme le coin des rues Broadway et Esther et mesure quatre-vingt-dix pieds de face à la rue Broadway sur cent-vingt pieds de profondeur et face à la rue Esther.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans
Félix J. Dreyfous, avocat pour le plaignant.
20 avril—20 27—mai 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Emmanuel Smith vs Theodore Paderas, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,264—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur Theodore Paderas, Jr., en et à la propriété décrite comme il suit:

Un certain lot de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant et en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 18, borné par les rues Decatur, Hôpital, Quartier et Chartres, ledit lot mesurant, en mesure française, soixante pieds de face à la rue Decatur sur cent vingt un pieds de profondeur, borné sur un côté par la propriété appartenant anciennement à Mme Veuve Perilliat et sur l'autre côté par la propriété appartenant anciennement à M. Gaillard.

Etant la même propriété que ledit Theodore Paderas, Jr., et a été acquis à un partage de la succession de Emma Nickel, femme de Theo. Paderas, d'après un acte de partage pardevant m. T. Ducros, anciennement notaire, le 21 janvier 1880.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Theo. Colomb, avocat pour le plaignant.
30mars—30—avril 5 12 20 27—mai3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée dans le Troisième District.

Connue comme le No 2534 rue Laharpe, entre les rues Broad et Dorgenois.

Veuve D. Dantagnan vs Joseph D. Dantagnan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 61,881—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mai, 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans cette ville dans l'ilet No 1354, borné par les rues Laharpe, Columbus, Broad et Dorgenois, désigné par le No 25 de l'ilet No 7 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, daté le 17 mars 1849, déposé en l'étude de J. Lisbony, ancien notaire en cette ville, mesurant trente et un pieds quatre pouces de face à la rue Laharpe, sur cent-cinquante huit pieds de profondeur entre lignes parallèles et étant à une distance de cent-quatre vingt-huit pieds et quatre lignes de la rue Broad.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Paul L. Fourchy, avocat pour la plaignante.
28 avril—28 29—mai 4 11 18 25 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Deuxième District.

Formant le coin des rues Tonti et Hôpital.

Bâtisses connues comme No 1206 rue Tonti.

John Munford & Co vs Victor Jambois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,560—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier district de cette ville, le JEUDI 3 mai 1900, à midi, de la propriété ci après decrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, servitudes et avantages y appartenant, ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Deuxième district de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Tonti, Quartier et Miro. Ledit lot désigné par le numéro trente-cinq sur un plan déposé comme plan No vingt neuf en l'étude de Joseph R. Beard, anciennement un notaire de cette ville; lequel dit lot de terre forme le coin desdites rues Hopital et Tonti et mesure en mesure américaine trente-deux pieds deux pouces de face à la rue Hopital, soixante dix pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Tonti, soixante-quinze pieds cinq pouces sur la ligne le séparant de la propriété de H. Hill et soixante-trois pieds sur la ligne du fond le divisant du lot No trente-quatre, le tout plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions—I Comptant pour payer la réclamation du plaignant, disons quatre cents dollars ($400 00) avec 8 0|0 d'intérêt par an du 28 mai 1898 jusqu'au paiement; 5 0|0 honoraires d'avocat sur ledit montant, les frais et charges du procès et vente et les taxes dues sur ladite propriété.

II. L'acquéreur (jusqu'au montant de son enchère) assumant le paiement d'un billet de $400.00 daté le 28 Mai 1898, payable deux années après sa date et portant 8 0|0 d'intérêt par année de sa date jusqu'au paiement tiré par le défendeur à son propre ordre et par lui endossé, garanti par hypothèque de vendeur sur ladite propriété (concurremment avec la réclamation du plaignant) selon acte pardevant James B. Ward, notaire, le 28 mai 1898.

III. Et la balance du prix de l'adjudication s'il y en a, comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. E. et O. S. Livaudais, avocats pour les plaignants.
30 mars—30 31—avril 5 12 20 27—mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur dans le Deuxième District,

Formant le coin de la rue Claiborne et de la Promenade Carondelet, dans l'ilet borné par lesdites rues et les rues St Pierre et Derbigny.

William G. Vincent, Agent vs Mme E. A. Cassard et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 58,994—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 211, borné par les rues Claiborne, St-Pierre et Derbigny et la Promenade Carondelet, lequel lot est désigné par la lettre A sur un devis de Geo. De Armas, député-voyer, annexé à un acte de vente passé pardevant Alcée J. Villeré, notaire, le 23 janvier 1896, et mesurant vingt-quatre pieds trois pouces six lignes de face à la rue Claiborne, trente-huit pied et six pouces de profondeur et face à la Promenade Carondelet. Vingt huit pieds huit pouces sur une première profondeur sur le côté de la rue St-Pierre, de là quatre pieds deux pouces sur une ligne courant vers la Promenade Carondelet, de là douze pieds six pouces cinq lignes sur une deuxième profondeur à la ligne du fond et vingt-un pieds neuf pouces une ligne de largeur sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
B. R. Forman, avocat pour le plaignant.
31mars—31—avril 5 12 20 27 mai 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Premier District,

Rue des Magasins entre les rues Poeyfarre et Calliope.

James T. Rodd vs les Héritiers de Mme O. T. Bothick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 61,821—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 17 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, Nos 25 et 26, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 158, borné par les rues Magasins, Camp, Poeyfarre et Calliope. Le lot No 25 mesurant vingt sept pieds de face à la rue Magasin par cent vingt pieds de profondeur et lot No 26 mesurant vingt six pieds de face à la rue Magasins sur cent vingt de profondeur, d'après un devis de L. H. Pilié, daté le 11 octobre 1881.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Charles Louque, avocat du plaignant
14 av—14 20 27 mai—4 11 17

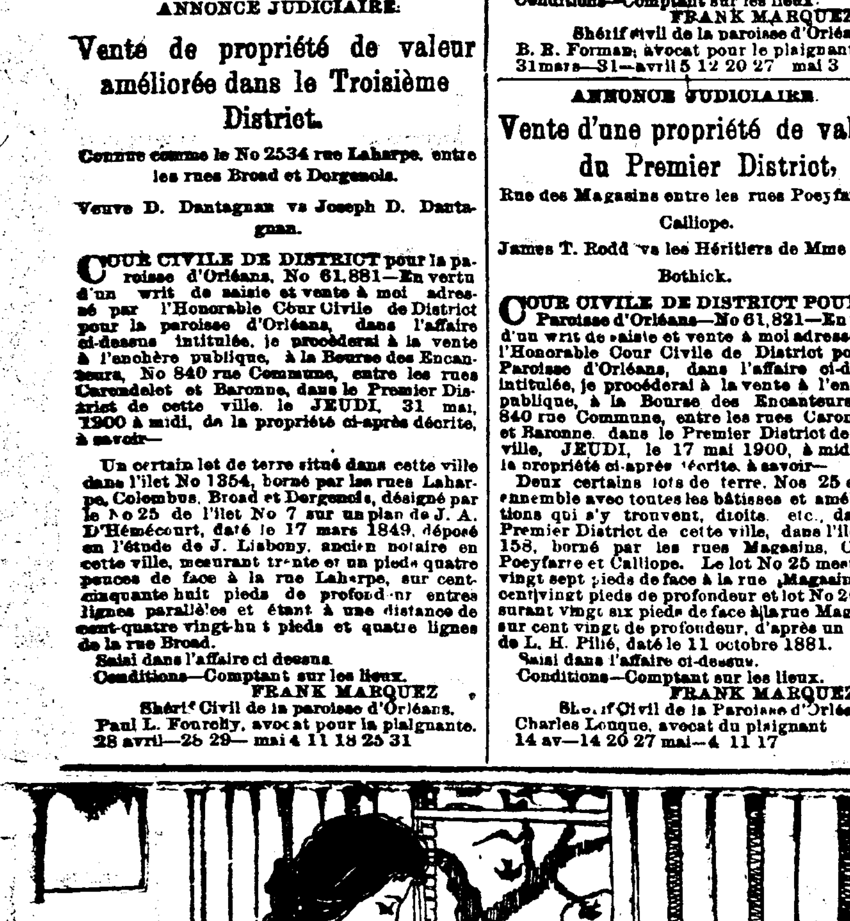

"Those who are compelled by occupation to lead a sedentary life find Ripans Tabules an reliable cure for digestive ills. A Brooklyn, N. Y., stenographer says: "For years I have suffered with what I suppose to be dyspepsia, and what has always been called so by physicians who have treated me. It is peculiar, inasmuch as it comes on periodically every year about October and lasts for two or three months in spite of all the medicines I take, and then goes away, apparently having worn itself out. The symptoms are a sense of distress and heaviness in the chest, amounting to agony at times, and while not exactly a pain is more distressing even than pain, as all the time I suffer my spirits become depressed and my appetite is poor or capricious, and even when I feel like eating the dread of the agony it will cause me keeps me from it. During the spells I usually suffer also from constipation and flatulence. This year the attack came on earlier than usual (about the middle of July) and feeling that I could not stand the combination of heat and dyspepsia I looked around for something that might relieve me. A copy of your book on Ripans Tabules happening to be left in my office, I thought I would try them, and after taking two five-cent boxes I found my symptoms relieved, and while I still suffer somewhat at times, the distress is neither so constant nor so acute, and I have no doubt that in a few days I shall have entirely recovered, and this after having been treated by several doctors and taking quarts of nauseous mixtures that brought no relief. I find the 'tabule' form of medicine much more agreeable to take than liquid and can heartily recommend Ripans Tabules to any who have been troubled with symptoms like those above described. This testimonial is entirely unsolicited and you can use it for publication if you so desire. My trouble is doubtless aggravated by the sedentary life I am compelled to lead."

WANTED—A case of bad health that R-I-P-A-N-S will not benefit. They banish pain and prolong life. One gives relief. Note the word R-I-P-A-N-S on the package and accept no substitute. R-I-P-A-N-S, 10 for 5 cents, may be had at any drug store. Ten samples and one thousand testimonials will be mailed to any address for 5 cents, forwarded to the Ripans Chemical Co., No. 10 Spruce St., New York.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un terrain de valeur dans le Sixième District,

Joseph A. Damonte vs Mme Anna M. Ellermann, femme de Ferdinand B. Ellermann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 61,865—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans Greenville, dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Walnut, Market et Audubon (anciennement Chestnut) désigné comme lot No 20 de l'ilet No 18 sur un plan par Edgar Pilié, voyer, annexé à un acte de partage passé pardevant Robert Lee Tullis, notaire, le 19 avril 1897, par lequel ladite Mme Anna M Ellermann a acquis ladite propriété. D'après ledit plan de Pilié ledit lot mesure trente pieds de face à la rue Magasin sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Louis P. Paquet, avocat pour le plaignant.
21 avril—21 27—mai 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur Améliorée du Sixième District,

Connue comme le nouveau No 924 rue Amélie, entre les rues Laurel et Constance.

People's Homestead Association vs George Weiman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 61,840—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District. pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situés dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet désigné par le No 166 borné par les rues Laurel, Peniston, Constance et Amélie, lesquels lots sont désignés par les Nos 21 et 22, d'après un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 8 septembre 1864, une copie duquel est annexée à un acte passé pardevant Hugh Madden, anciennement notaire en ladite ville, le 27 janvier 1866, et lesquels lots sont contigus et mesurent comme suit: ledit lot No 21 mesure trente pieds trois pouces et sept lignes de face à la rue Amélie et le lot No 22 mesure trente pieds de face à la rue Amélie sur une profondeur pour chacun desdits lots de cent seize pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Carroll & Carroll, avocats pour les plaignants.
20 avril—20 27—mai 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur améliorées du Sixième District,

Connues comme Cottage Double, Nos 4932 et 4934 rue Prytanée, entre les rues Robert et Upperline,

Et No 4422 rue Colisée, entre la rue Jéna et l'avenue Napoléon.

Jacob L. Weil vs Madeline Ray, femme de Eugène Platt et Eugène Platt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,785—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 24 mai 1900 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 347 borné par les rues Prytanée, Upperline, Perrier et Robert, et mesurant trente pieds de face à la rue Prytanée sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles lequel dit lot est contigu au lot coin des rues Prytanée et Robert, ledit lot dernièrement mentionné avant une façade de trente pieds sur ladite rue Prytanée et une profondeur égale à celle du lot susdit et devant être vendue.

2° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances y appartenant ou en quelque sorte en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 290, borné par les rues Colisée, Jéna, Chestnut et l'avenue Napoléon, désignés par les No 11 et 12 sur un plan annexé à un acte passé en l'étude de S. Magner, ancien notaire de cette ville, daté le 5 avril 1865, lesquels lots mesurent, en mesure américaine, chacun vingt cinq pieds de face à la rue Colisée sur cent vingt sept pieds six pouces de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
O. B. et S Sansum, avocats pour le plaignant
20 avril—20 21 27—mai 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur, améliorée, du Troisième District,

Formant l'encoignure sud-est des rues Chartres et St Ferdinand.

George H. Dunbar vs Crescent Jute Manufacturing Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 61,768—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 mai, 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, (anciennement Moreau) St Ferdinand, Peters, (anciennement Levée) et Press, formant le coin sud-est des rues Chartres et St Ferdinand et mesurant par arpentage actuel et possession présente, cent cinquante-six pieds deux pouces et sept huitièmes de face à la rue de Chartres, cent cinquante-trois pieds un pouce et six-huitièmes de face à la rue St Ferdinand par les profondeurs suivantes, à savoir: cent soixante pieds huit et six huitièmes de pouces sur une ligne commençant à la rue de Chartres et parallèle à la rue St Ferdinand à une distance de sept pouces de et parallèle à la façade du mur de la Levee Cotton Press, mais lesquels sept pouces sont une partie de la réserve de deux pieds faite par la Cotton Press, cent pieds de profondeur sur une ligne commençant à la rue St Ferdinand et parallèle à la rue de Chartres, de là à un angle droit courant sept pieds sept pouces vers la rue Peters sur une ligne parallèle à la rue St Ferdinand et alors cinquante-six pieds deux et quatre huitièmes de pouce sur une ligne parallèle à la rue de Chartres courant à la propriété de la Levee Cotton Press à la fin de la profondeur mentionnée ci dessus en premier lieu. Le tout conformément à un plan d'arpentage et mesure fait par Paul A. D'Hémécourt, le premier jour d'avril 1881 et annexé à un acte de vente de ladite propriété à ladite Crescent Jute Mfg Company, passé pardevant G. Le Gardeur Jr., notaire en cette ville, le 28me jour de mai 1881 et par lequel dit acte la Crescent Jute Mfg Company est devenue l'acquéreur et propriétaire de ladite propriété, le même étant enregistré dans le bureau des aliénations de la Paroisse d'Orléans dans le Livre 115, folio 435. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une manufacture en briques nouvellement bâtie et autres bâtisses, et les machines, outils et toutes autres propriétés qui s'y trouvent et y appartiennent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
Harry B. Hall, avocat pour le plaignant.
14 avril—14 15 20 27—mai 4 11 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'Intérêt de Propriété Foncière dans le Sixième District,

James Bazile vs Peter Jung.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 53,935—En vertu d'un writ de fieri facias contre James Bazile et en faveur de Peter Jung à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

TOUS LES DROIT, TITRE ET INTERÊT DE JAMES BAZILE DANS ET A LA PROPRIÉTÉ CI-APRÈS DECRITE, A SAVOIR:

Une portion de terre, située à Greenville dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 17 borné par les rues Chestnut, Foucher, Market. Broadway ou South Market, mesurant trente et un pieds et trois quarts de face à la rue Chestnut sur cent quinze pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Ladite portion de terre est une partie du lot désigné par le No quatre sur un croquis annexé à un acte de vente faite à Wm Bradley pardevant Ernest Commagère, N P., le 29 novembre 1887, et est aussi désigné sur le roll d'assessement de la ville de 1890 comme lot No 17 et est le 4ème lot de l'encoignure des rues Foucher et Chestnut, Etant la même propriété acquise par James Bazile de Mme C. S. Thomas d'après un acte pardevant Ernest Commagère, N. P., le 25 avril 1891.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans,
Parkerson & Tobin, avocats pour Peter Jung.
27 avril—27 28—mai 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de six terrains de valeur

Dans l'ilet borné par les rues Magistrat, Warsaw, Havane et Vertu

Bâtisse connue comme No 2437 rue Warsaw, (maintenant République).

Joseph Everard, tuteur datif, vs Henry Huerkamp.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 61,166—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Six certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 38, borné par les rues Magistrat, Warsaw, Havane et Vertu, et désignés par les Nos Dix, Onze, Douze Quatorze, Quinze et Seize, sur un plan dressé par Giroux, le dix-neuf décembre 1849 et déposé dans le bureau de J. B. Cénas, alors un notaire en cette ville. Lesdits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir:

Lot No Dix mesurant trente-deux pieds quatre pouces de face à la rue Magistrat sur deux cent quarante deux pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur.

Lot No Onze mesurant trente-deux pieds de face à la rue Magistrat sur deux cent vingt-et-un pieds cinq pouces sur la ligne du lot No Dix et deux cents pieds quatre pouces sur la ligne du lot No Douze.

Lot No Douze mesurant trente-deux pieds quatre pouces de face à la rue Magistrat et cent soixante-dix neuf pieds quatre pouces et cinq lignes de profondeur.

Lots Nos Quatorze et Quinze mesurant chacun trente deux pieds de face à la rue Warsaw sur cent dix pieds de profondeur.

Lot No Seize formant l'encoignure des rues Warsaw et Magistrat, a trente pieds de face à la rue Warsaw sur cent dix pieds de profondeur et face à la rue Magistrat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
A. J. Lewis, avocat pour le plaignant.
27 avril—27—mai 4 11 18 25 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété commerciale de valeur.

Connue comme le No 210 rue Decatur, entre les rues Douane et Bienville.

ET D'UNE

Grande et belle propriété de résidence,

Connue comme le No 2233 rue Magasins, entre les rues Philip et Jackson.

Numa Landry vs Joseph Weill et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 61,738—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mai 1900, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 210 rue Decatur, dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 23 dans l'ilet borné par les rues Decatur, Douane, Clinton et Bienville, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer de ville, daté le 31 décembre 1833, annexé à un acte passé pardevant Wm Christy, ancien notaire, le 29 janvier 1834, lequel dit lot mesure vingt quatre pieds deux pouces et trois lignes de face à la rue Decatur, vingt-quatre pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue Clinton, quatre-vingt-dix-sept pieds onze pouces et cinq lignes de profondeur sur la ligne inférieure, le tout en mesure américaine, traversant de la rue Decatur à la rue Clinton.

2° Trois lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2233 rue Magasins et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos 7, 8 et 9 de l'ilet 25 maintenant 146, borné par les rues Magasins, Camp, Philip et Jackson, sur un plan fait par C. A. Hedin architecte, daté le 15 avril 1848 déposé comme plan No 35 parmi les archives de G. R. Beard, ancien notaire, lesquels lots sont contigus et mesurent chacun trente et un pieds onze pouces et cinq lignes et demie de face à la rue Magasins sur cent trente pieds de profondeur.

Saisis dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
E. Howard McCaleb, avocat pour le plaignant.
7 avril—7 8 10 12 20 27—mai 4 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de deux terrains de valeur dans le Sixième District.

Sur la rue Upperline, entre les rues Remparts et Dryades,

(La rue à l'arrière étant la rue Robert.)

Edgar Grima vs Anna Donnella, tutrice, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,739—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 10 mai 1900, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux lots de terre contigus situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 482, borné par les rues Upperline, Dryades, Remparts et Robert, désignés comme lots Nos 6 et 7, sur un devis de S. G. De Lisle, voyer, daté le 16 septembre 1891, et annexé pour référence à un acte de Ben. J. Ory, notaire, daté le 18 septembre 1891, et mesurant chacun trente et un pieds quatre pouces quatre lignes de face à la rue Upperline, la même largeur dans le fond sur cent cinquante pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Chas F. Claiborne avocat pour le plaignant
7 avril—7 12 20 27—mai 4 10

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de Mme Elizabeth Climo.

No 38,376—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet—

MARDI 22 mai, 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 11 avril 1900, et signé le 19 avril 1900, par l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, en l affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci après décrite, à savoir—

1° La bâtisse en bois à deux étages bien située pour magasin et résidence 1304 et 1306 rue du Canal entre les rues Franklin et Liberté, contenant au rez de chaussée grand magasin, au premier corridor, 3 chambres, vérandah, etc. Le lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Canal, Franklin, Liberté (anciennement Tremé), et Gasquet, et mesurant 28 pieds de face à la rue Canal sur 95 pieds de profondeur. Ledit lot comprend une partie d'un grand lot de terre désigné par le No 3 de l'ilet No 11 sur un plan fait par Jos. Pilié, voyer, daté le 30 avril 1833.

2° La résidence en briques à trois étages bien bâtie, 137 Bassin, entre les rues Canal et Gasquet, contenant corridors, balcons, 12 chambres, bonne cour, cuve, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Canal, Gasquet et Franklin, mesurant à peu près 20 pieds de face à la rue Bassin, la même façade à la rue Franklin, sur 120 pieds de profondeur, mesure française, entre lignes parallèles, ou mesurant en mesure américaine 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Bassin et Franklin, sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

3° La belle résidence en briques, double et à deux étages 914 et 916 Union, entre Baronne et Dryades, contenant de chaque côté corridor, 8 chambres, cuve, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme (vieux No 62) rue Union, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Union, Baronne, Dryades (anciennement Philippa) et Perdido, désigné par le No 16 (aussi le No 1) et mesurant 30 pieds de face à la rue Union sur 100 pieds de profondeur.

4° Le joli cottage simple en bois, 614 rue Franklin, entre les rues Lafayette et Poydras contenant 3 chambres, office, cuve, hangar, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l ilet borné par les rues Franklin, Bassin, Lafayette et Poydras désigné par la lettre A sur un devis ou certificat d'arpentage fait par Louis H. Pilié, voyer, sous date du 15 février 1872, annexé pour référence à l'inventaire de la succession de Lena Seip pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville le 23 janvier 1882, d'après lequel plan ledit lot mesure en mesure américaine 24 pieds 6 pouces de face à la rue Franklin sur 42 pieds 7 pouces 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles et doit être pris à une distance de 57 pieds 10 pouces 2 lignes du coin de la rue Poydras.

5° La bâtisse en briques à deux étages bien louée, 609 rue Bassin, entre les rues Girod et Lafayette, contenant balcon de devant, 7 chambres cuve, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 308 borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Lafayette désigné par la lettre A, sur un devis fait par Arthur De Armas, voyer, en date du 15 mars 1883, annexé pour référence à un acte passé pardevant James Fahey, anciennement notaire en cette ville, le 11 avril 1883; d'après lequel dit devis ledit lot mesure, en mesure américaine, 17 pieds 7 pouces de face à la rue Bassin sur 54 pieds 2 pouces de profondeur entre lignes parallèles ensemble avec l'usage d'une allée commune dans le fond 2 pieds 6 pouces de large, conduisant à une autre allée sur le côté du lot, 3 pieds 6 pouces de large et s'ouvrant sur ladite rue Bassin, commune audit lot et autres.

6° La résidence en briques, à deux étages, 611 Sud Bassin, entre les rues Girod et Lafayette, contenant 7 chambres, galerie sur le devant, citerne, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien numéro municipal 188 de la rue Bassin, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 308, borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Lafayette, désigné par la lettre B, sur le devis sus-mentionné ou certificat d'arpentage fait par Arthur De Armas, voyer, sous la date du 15 mars 1883, annexé pour référence à un acte passé pardevant ledit notaire James Fahey, le 11 avril 1883; d'après lequel dit devis ledit lot mesurant, en mesure américaine, 17 pieds 3 pouces de face à la rue Bassin sur 54 pieds 2 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée dans le fond de 2 pieds 6 pouces de largeur, conduisant dans une autre allée sur le côté du lot A sur ledit devis, mesurant 3 pieds 6 pouces de largeur et s'ouvrant sur ladite rue Bassin et commune audit lot et autres.

7° La résidence en briques à deux étages 613 Sud Bassin, entre les rues Girod et Lafayette, contenant 7 chambres, citerne, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant l'ancien No municipal 190 de la rue Bassin, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Franklin, Girod et Lafayette, désigné par la lettre C, sur le devis sus mentionné fait par Arthur DeArmas, voyer, sous la date du 15 mars 1883, annexé pour référence à l'acte sus mentionné, passé pardevant ledit notaire James Fahey, le 11 avril 1883; d'après lequel dit devis ledit lot mesurant, en mesure américaine, 17 pieds 5 pouces 4 lignes de face à la rue Bassin sur 56 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage d'une allée 2 pieds 6 pouces de largeur conduisant à une autre allée sur le côté du lot A, sur ledit devis, de 3 pieds 6 pouces de largeur et s'ouvrant sur lesdites rues Bassin et Commune au dit lot et à d'autres.

8° La résidence en briques à deux étages et échoppe 1306 rue Conti, entre les rues Liberté et Franklin. La bâtisse contenant 4 chambres, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain morceau ou portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tremé ou Liberté, Conti, Franklin et Bienville, et mesurant 32 pieds 1 pouce et 10 1|2 lignes de face sur la dite rue Conti, sur une profondeur de 80 pieds, entre lignes parallèles, faisant face dans le fond sur une allée de 5 pieds de largeur, commune à ladite portion de terre et autres lots tracés sur un devis annexé pour référence à un acte de partage passé pardevant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville.

9° Le joli cottage en bois à un étage, 337 Nord Liberté, entre les rues Bienville et Conti, contenant 7 chambres, galerie de côté, allée, citerne, hangar, etc. Le lot de terre est désigné comme un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Tremé ou Liberté et Marais, désigné par le No 4 sur un plan fait par Pilié & Springbett, voyers, sous la date du 8 novembre 1838, et déposé pour référence en l'étude de H Davis, alors un notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant, en mesure anglaise 32 pieds de face à la rue Tremé ou Liberté sur 112 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

10° Une certaine moitié d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville et borné par les rues Douane, Bienville, l'avenue Carrollton et la rue David, étant la moitié du susdit ilet faisant face à la rue Douane, et mesurant 246 pieds 6 pouces 2 lignes de face à la rue Douane, 134 pieds de profondeur et façade à la rue David, 134 pieds 6 pouces 3 lignes de profondeur et façade à l'avenue Carrollton, et 248 pieds 6 pouces 1 ligne de largeur sur la ligne du fond, le séparant de l'autre moitié dudit ilet; le tout d'après le plan de D. E. Seghers, voyer, daté le 10 avril 1879, une copie duquel est annexée pour référence à un acte passé pardevant A. J. Villeré, un notaire en cette ville, le 17 juin 1879.

11° Huit certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, dans Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, David et Solomon, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8, sur un plan dressé par John F. Braun, voyer, sous la date du 24 juin 1884, une copie ou devis de cela étant annexé pour référence à un acte passé pardevant J. G. Eustis, un notaire en cette ville, le 27 mars 1885, d'après lequel dit plan lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit, à savoir:

Lesdits lots 1, 2 et 3 mesurant chacun 30 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Douane sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le lot No 4 mesurant 24 pieds 4 pouces 1 ligne de face à la rue Douane, 47 pieds 3 pouces 7 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 121 pieds sur la ligne du lot No 3 et 108 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 9; les lots Nos 5 et 6 mesurant chacun 30 pieds de face à la rue Solomon sur une profondeur de 120 pieds 3 pouces 7 lignes, entre lignes parallèles; le lot No 7 mesurant 24 pieds 9 pouces 5 lignes de face à la rue Solo-

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

mon, 89 pieds 9 pouces 6 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 128 pieds 5 pouces sur la ligne le séparant d'une portion triangulaire de terre formant l'encoignure des rues Bienville et Solomon, et 110 pieds 3 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne de côté contigu au lot No 6; et le susdit lot No 8 mesurant 30 pieds de face à la rue Bienville sur 119 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

12° Un certain ilet de terre, situé dans le Premier District de cette ville, borné par l'avenue Cleveland (autrefois Jackson et dernièrement rue Jackson), l'avenue Carrollton, les rues Palmyre et Solomon, contenant trente-six lots, numérotés de 1 à 36 inclusivement, et mesurant 499 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre, 528 pieds 1 pouce 5 lignes de face à l'avenue Cleveland (autrefois rue Gasquet), 321 pieds 10 pouces 6 lignes de face à l'avenue Carrollton, 319 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Solomon.

13° Un certain ilet de terre situé dans le septième district de cette ville, autrefois dans la ville de Carrollton et paroisse de Jefferson en cet Etat, borné par les rues Macarty ou Forshey, Olive, autrefois Quinzième, Laurel et Hamilton, et désigné comme ilet No 229 B sur un plan fait par B. F. Nichols, architecte, sous la date du 1er mai 1853 et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 158; lequel dit ilet est subdivisé en vingt-quatre lots de terre, numérotés de 1 à 24 tous deux inclusivement, et mesurant 300 pieds de face à chacune des dites rues Macarty ou Forshey, Olive, autrefois Quinzième, Laurel et Hamilton.

14° Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans la Grande Ile de Barataria, dans la Paroisse de Jefferson, dans cet Etat, désignés comme lots Nos 40 et 41 sur un plan dressé par P. N. Judice, daté le 6 janvier 1866 et déposé pour référence en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire en cette ville, lesquels dits lots sont contigus et mesurant 1 arpent de face au Golfe du Mexique, une semblable façade à la Baie de Caminada, avec toutes les profondeurs correspondantes au même du Golfe à ladite Baie.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en 1 et 2 ans en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement, garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets, les améliorations devant être conservées assurées et les polices transférées au porteur ou porteurs des billets, et toutes les clauses usuelles de sécurité, et les acquéreurs assumant les taxes dues et exigibles en 1900, au dessus et en plus le prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente, incluant les timbres du Revenu Intérieur des Etats Unis, pardevant John G. Eustis, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

W. S. Benedict, O. W. Long, avocats.
20avril—20 27—mai 4 11 18 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Washington Jackson.

No 52,859—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

En vertu d'un ordre daté le 12 avril 1900, rendu par la susdite cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique,

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson Encanteur—MARDI, 15 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, la propriété suivante:

Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Perdido, Union et Baronne, mesurant 25 pieds 7 pouces 4 lignes sur la rue Carondelet par 100 pieds de profondeur et face à la rue Perdido.

Termes et conditions—Comptant. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de l'adjudication. Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des E. U. pardevant Omer Villeré Esq, notaire, aux frais de l'acquéreur.

14 avril—14 20 27—mai 4 11 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE MME MARY CILEY ET DE SON EPOUX DANIEL O'REAGAN, DECEDE.

Nos 17,010 et 17,231—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 8 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 mars 1900 de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, à l'encoignure des rues Rousseau et Joséphine, dans l'ilet borné par les deux dites rues et les rues Jackson et St-Thomas, mesurant à la rue Rousseau environ 30 pieds de face plus ou moins sur 120 pieds de profondeur sur la rue Joséphine.

Les améliorations consistent d'une bâtisse à un étage contenant magasin, trois ou quatre chambres à coucher, hangar, cuve, etc., et sont connues par les Nos 2101 et 2103 rue Rousseau. La propriété a été occupée comme épicerie et buvette et est une excellente place d'affaires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un crédit de 1, 2 et trois ans, garanti par hypothèque et lien de vendeur en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, l'acte d'hypothèque devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de négligence, de refus ou non paiement de ces notes à leur échéance, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1900, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du revenu de l'intérieur des E.-U. aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. W. Flynn, notaire.

7 avril—7 8 14 20 27—mai 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE CATHERINE SOPHIE KUCK, FEMME DE JOHN J. GANNON.

No 58,277—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 8 mai 1900, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite cour, Division C, signé le 3 avril, 1900, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La bonne maison simple en bois à deux étages, 1706 rue Saratoga (anciennement rue White) entre les rues Felicity et Euterpe, retirée de la banquette et contenant galerie de devant, 8 chambres, 2 cuves hangar, etc. Le lot de terre est décrit comme un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Saratoga (anciennement White) Remparts, Euterpe, Felicity, désigné par le No 7 de l'ilet No 8 sur un plan par Joseph Pilié, voyer, daté le 20 juillet 1848, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire, et mesurant, en mesure américaine, trente-deux pieds de face à la rue Saratoga (anciennement White) sur une profondeur de 96 pieds 7 pouces entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en 1 et 2 ans pour des billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, tous les clauses usuelles de sécurité et l'acquéreur assumant le paiement des taxes de 1900, en dessus et en plus du prix de l'adjudication. Dix pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente, incluant les timbres du revenu, pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur

7 av—7 8 14 20 27—mai 4 8

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de John N. Sewell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 61,184—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Catherine J. Bell, veuve de John N. Sewell, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier
Chas. J. Théard, avocat.
26 avril—26 30—mai 5

VENTES A L'ENCAN

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE

LE COTTAGE DOUBLE

Nos 5418 et 5420 rue du Camp,

Près l'avenue Peters.

SUCCESSION DE ANDREW MILLER.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No 50,078.

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 29 mai 1900, à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune. PAR JAS. A. BRENNAN, 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé le 23 avril 1900, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Camp, Magasins, Octavia et l'avenue Peters, désignée comme lot No 19 sur un devis de E. Pilié, voyer, daté le 3 août 1899, d'après lequel ledit lot ou portion de terre, commençant à une distance de 118 pieds de l'avenue Peters et mesurant 30 pieds 5 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 115 pieds entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur payant les taxes de 1900 et les timbres de revenu. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

27 avril—27—mai 1 8 15 22 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE JOLI

Cottage, Résidence Simple,

No 1317 rue St Thomas, près Thalie.

Succession de Thomas J. Brennan.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—No 59,439.

IL sera vendu à l'enchère publique, le MARDI, 8 mai 1900, à midi, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune par JAS. A. BRENNAN, encanteur, Bureau No 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, daté et signé le 12 mars 1900, dans l'affaire, ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y dépendent et appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Thomas, Thalie (anciennement Benjamin), Melpomène (anciennement Edward) et Annonciation; ledit lot est désigné à l'ouest de la rue St Thomas, et mesure, en mesure anglaise 25 pieds 5 1|4 pouces de face à la rue St Thomas sur 120 pieds entre lignes parallèles, désigné comme partie du lot No 6 sur un plan fait par Jos. Pilié, voyer, 23 janvier, 1841, et déposé comme plan No 75 dans le livre des plans de Felix Grima, ancien notaire

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans, représentées par des billets de l'acquéreur, portant intérêt à raison de 8 pour cent de la date garantis par lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant payer les taxes de 1900 et les timbres du revenu. 10 pour cent déposés au moment de la vente.

Acte de vente pardevant J. J. Woulfe, N. P. aux frais de l'acquéreur

6avril—6 10 16 24—mai 1 8

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Geo. Murphy vs Mme Veuve J. Cooney,

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. No 31,708—En vertu d'un ordre à moi adressé par l'Honorable J. Paris Childress, juge de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans, je procèderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt, rue Lafayette, entre Camp et Magasins, VENDREDI, 4 mai 1900, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un piano et tabouret, une table de pool "without sides", un miroir, chaises, etc., d'après inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.
ED. P. FOLEY,
Constable Première Cour de Cité.
3 mai—2 f

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Ramsay A Falconer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62 077—Division A—Attendu que Mary Eliza Morgan, veuve de R. A. Falconer, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ramsay A. Falconer, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
Jos B Derbès avocat. Greffier.
3 mai—3 7 12

Succession de Mme Anna Barbara Seyler, veuve de Valentine Reinhard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,693—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par William B Duncan, Jr, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
James B. Rosser. Jr, avocat.
3mai—3 7 12

Succession de Valentine Reinhard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans -- No 44,893—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Jacob Reinhard, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
James B. Rosser, Jr., avocat.
3 mai—3 7 12

Succession d'Elizabeth Gleason, femme d'Edward J. Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 62 096—Division B—Attendu que Mary Gleason, femme de Jules Raymond, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Elizabeth Gleason, femme d'Edward J. Kennedy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN.
3 mai—3 7 12 Greffier.

Succession de W. H. Wolfson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61,973—Division D—Attendu que Mme Antonia Alexander, femme de Herman Kottwitz, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu W H Wolfson, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O GUERIN, Greffier.
24 avril—24 28—mai 3

Succession de Thomas Glaser et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 62,032—Division A—Attendu que Martin L. Costley a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feus Thomas Glaser et femme, décédés intestats, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
28 avril—28—mai 2 7